

## Projet pédagogique multi-accueil 2016-2018

**Le projet pédagogique du multi-accueil « l'île aux enfants » de C.A.S.C.AD.E. (Centre d'Animation Social Communautaire pour ADultes et Enfants), structure agréé « centre social » par la CAF, découle des orientations du projet associatif de celui-ci :**

- ✓ Renforcer le rôle d'animateur et de référent sur le territoire
- ✓ Renforcer l'accessibilité de ses actions à l'ensemble de la population
- ✓ Continuer à réfléchir au positionnement du centre auprès de publics spécifiques
- ✓ Maintenir et renforcer l'accompagnement des familles

A « l'île aux enfants », les enfants se retrouvent pour grandir ensemble, s'épanouir, s'initier à la vie en collectivité. Les enfants handicapés comme les autres, pourront être accueillis au sein de notre multi accueil. Notre projet d'initier l'enfant à la vie en collectivité, c'est aussi l'amener à découvrir et accepter les différences et les particularités de chacun et lui proposer un monde ouvert où l'exclusion est rejetée. Le handicap recouvrant une grande diversité de situations, nous nous engageons à mettre en place un projet individualisé, répondant au plus près à la problématique personnelle de chaque enfant handicapé accueilli.

### **I/ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS SON DEVELOPPEMENT GLOBAL**

**Ce projet est fondé sur les besoins de l'enfant. Notre outil principal pour accompagner l'enfant dans son développement est l'observation/ l'attention.**

#### **1/VEILLER A LA SANTE, LA SECURITE PHYSIQUE/AFFECTIVE DES ENFANTS:**

##### **a/ BESOIN PHYSIOLOGIQUES:**

##### **-boire et se nourrir :**

Chaque jour, les parents apportent le repas et le goûter de leur enfant. Le petit déjeuner doit être pris à la maison, sauf pour les bébés qui ont des biberons. Il est aussi possible, exceptionnellement, de proposer une collation à certains enfants (fonction de l'heure de déjeuner, peu d'appétit au réveil...)

-La personne « référente» **des bébés** veillera à s'adapter en étant au plus près du rythme de chacun (heure et temps de repas...). Les repas peuvent être donnés entre 11h et 13h30

Il est possible de poursuivre l'allaitement et d'apporter du lait maternelle (voir protocole avec la responsable)

##### **-Les plus grands mangent ensemble vers 12h :**

L'espace repas est situé dans la salle principale.

Une des professionnelles accompagne l'installation de chacun à table, et peut proposer à un enfant de participer pour distribuer verres et bavoirs.

L'espace est aménagé pour favoriser au maximum l'autonomie des enfants. Le mobilier a été choisi pour permettre aux enfants de s'installer seuls. Les professionnelles veillent à ajuster le matériel fonction de l'autonomie de chacun et, par l'observation, doivent pouvoir s'adapter à son évolution (verre ou biberon, transat, chaise plus ou moins hautes...) La vaisselle est choisie aussi pour permettre aux enfants de manger seuls dès qu'ils en expriment l'envie. Il est important aussi de respecter autant que possible leur rythme mais aussi leur choix en ce qui concerne les aliments et les quantités. L'appétit est très variable d'un enfant à l'autre, il est donc important de leur faire confiance en ce qui concerne les quantités qu'il mange. Un enfant qui «saute un repas» n'est pas en danger. L'enfant fait l'expérience de ce qu'il mange. Si cela paraît peu, l'adulte est là pour lui expliquer que pour manger à nouveau il lui

faudra attendre le prochain repas. De même, évitons de compenser : un enfant qui ne veut pas de petits pois n'aura pas deux yaourts «à la place». L'adulte est présent pour encourager à goûter, à découvrir, au moment du repas mais aussi par les ateliers cuisine ou lorsque nous allons acheter des fruits/légumes sur le marché.

Nous veillerons également à verbaliser le contenu des assiettes afin qu'ils apprennent à reconnaître et progressivement, à nommer eux-mêmes les aliments.

Le repas est un moment d'échanges et de découvertes mais c'est aussi un moment clé de l'apprentissage de la vie avec les autres. Il est important que ce moment soit convivial, certes, mais dans une certaine mesure : ce n'est pas non plus un moment de jeu. A « l'île aux enfants », il y a certaines règles à respecter pendant le repas : on peut parler mais pas crier, on peut faire des expériences mais pas de patouille (toucher les aliments avec les mains oui, tremper les mains dedans, non). Ces règles de vie sont indispensables pour que le repas garde un caractère convivial et détendu. C'est l'aide maternelle qui réchauffe et sert les repas. Les professionnelles se positionnent fonction du degré d'autonomie des enfants et restent assises (1 à chaque table) afin d'être à l'écoute de chacun. En fin de repas, un gant est à leur disposition pour se laver le visage et les mains.

### **-Dormir**

Jusqu'à l'âge de 3 ans et demi / 4 ans, l'enfant a besoin de se reposer dans la journée. Cette période de repos est essentielle à un bon développement global de l'enfant, très actif tout au long de la journée. De plus, chaque individu a son propre rythme qui dépend de différents facteurs comme l'hérédité, l'âge et la nature des activités.

Enfin, s'endormir loin de ses parents et de son foyer est plus ou moins difficile pour l'enfant. Pour palier certaines craintes liées au sommeil, l'enfant a besoin de se sentir en sécurité. L'endormissement est le moment clef d'une telle épreuve. Il est donc important de réfléchir aux conditions favorisant un sommeil et un endormissement de qualité en collectivité.

Le lit, lieu de repos est un espace que chaque enfant s'approprie où il prend ses habitudes et qu'il doit pouvoir trouver dès qu'il en a besoin. Les professionnelles doivent donc être ATTENTIVES aux signes de sommeil et respecter le rythme individuel de l'enfant. De plus, chacun à un mode d'endormissement et de réveil qui lui est propre : besoin de fredonner où de pleurer avant de s'endormir, besoin de l'adulte à ses côtés, de son doudou, durée de sommeil variable...

La sieste en collectivité ne sera jamais identique à celle de la maison mais nous nous efforçons de répondre au mieux aux besoins de chaque enfant par nos observations régulières mais aussi grâce aux informations et aux échanges quotidiens avec les parents.

Après le repas vient le temps du change et de la préparation à la sieste. C'est l'occasion pour l'enfant de se retrouver en relation individuel et d'échanger avec l'adulte. C'est en priorité la professionnelle qui change la couche de l'enfant qui l'accompagnera également dans son lit. C'est cette dernière qui connaît bien l'enfant, ses rituels et son rythme qui restera pendant l'endormissement ou son réveil et pour répondre à sa demande. Ressourcé, sécurisé et soutenu par l'attention de l'adulte, l'enfant devrait pouvoir trouver le sommeil plus facilement

L'assurance d'un bon sommeil passe aussi par le respect du silence que ce soit pour les enfants comme pour les adultes mais également par le respect du temps de sieste. A cet effet, nous favoriserons les réveils échelonnés.

Nous veillerons donc aussi à proposer des activités adaptées aux enfants qui ne dorment pas (en début d'après-midi particulièrement), à expliquer et informer chacun (enfants et parents) qu'il y a toujours un enfant qui dort.

- Il y a 3 chambres au multi accueil : 1 est attribuée aux nourrissons et/ou aux enfants ayant un rythme décalé, 1 pour les bons dormeurs, 1 pour les petits dormeurs.

Dans le cahier de transmissions, il est important de noter chaque jour, l'organisation des chambres, l'heure d'endormissement et de réveil, les changements éventuels et les transmissions du matin des parents.

L'organisation peut varier selon les moments de l'année, de l'effectif et des différentes tranches d'âge.

### **-Etre propre**

Tous les soins apportés aux enfants doivent bien entendu leur apporter bien être et confort, répondre à leurs besoins ainsi qu'aux exigences de propreté et d'hygiène.

Mais **les soins sont aussi l'occasion d'échanges entre adulte et enfant**, temps de rencontre où pourra naître une réelle relation.

Pour l'enfant, lors du change notamment, la certitude de pouvoir partager ce temps de **relation individualisée** avec un adulte qu'il connaît et qui le connaît est particulièrement rassurant.

L'enfant participe à son rythme et l'adulte peut lui accorder du temps et de L'ATTENTION en ajustant son action au plus près de ses besoins.

En collaboration avec les parents, nous accompagnerons également l'enfant dans l'apprentissage de la propreté en fonction de sa maturation, de la maîtrise de ses sphincters et de son désir propre. Il ne faut pas oublier que l'acquisition de la propreté peut prendre du temps. Il est important d'encourager l'enfant dans ses progrès mais il faut d'abord que l'enfant soit prêt.

### **B/BESOIN DE SECURITE AFFECTIVE ET DE CONTINUITE :**

Le multi accueil constitue souvent pour l'enfant une première expérience de la collectivité. C'est donc pour lui, la première occasion d'être confronté à un groupe d'enfants du même âge ou d'âges différents. Accueillir un jeune enfant au sein d'une structure collective implique donc de réfléchir à la séparation. En effet, l'enfant va quitter son milieu familial, se séparer de ses parents ce qui peut susciter certaines angoisses chez l'enfant comme pour ses parents. Cela suppose donc une préparation à cette séparation, un accueil adapté et aménagé pour permettre à chacun de se sentir en sécurité.

#### **\*le rôle du professionnel est de garantir la continuité de l'environnement de l'enfant.**

-Un monde **stable/continue** apporte aux enfants repères et sécurité mais aussi leur permet de prévoir la suite des événements et d'y participer.

Cette stabilité/continuité passe par :

- **Des repères spatiaux** : ex : le panier à doudous étant toujours au même endroit, les enfants peuvent donc le retrouver dès qu'ils en ont besoin

- **Des repères temporels** : rythme régulier dans l'organisation des temps de la journée. (cf : journée type) Les professionnelles expliquent aux enfants le déroulement de la journée et par là même le retour des parents

- **Des repères humains** par la mise en place d'un système de **«référence»** notamment pour les bébés. Une même personne sera chargée d'accompagner les plus petits, tout au long de la journée.

**Chaque enfant a besoin d'être regardé et doit pouvoir se sentir respecté, écouté, reconnu afin de se sentir sécurisé.**

Une relation privilégiée, individualisée avec l'enfant, a une fonction contenante. De même, L'observation, qui est une forme d'attention, sécurise l'enfant. **Il nous faut donc être ATTENTIVES, c'est-à-dire être disponible psychologiquement pour « porter l'enfant ».** Par exemple : si on parle entre collègues, on n'est plus contenant.

Dans ce contexte collectif, il nous semble essentiel de pouvoir prendre du temps avec chacun, individuellement mais aussi de communiquer, prévenir, expliquer à l'enfant tout ce qui le concerne.

Tout au long de l'accueil de l'enfant, nous veillons donc à être à l'écoute de l'enfant afin qu'il exprime ses sentiments qui l'envahissent. En lui accordant du temps, en verbalisant la séparation et ce que l'enfant ressent, il pourra se sentir compris dans ce qu'il vit. L'enfant, dans ses moments d'insécurité doit savoir **qu'il peut compter sur la présence, et la compréhension du professionnel.**

## **2/APPRENDRE A VIVRE ENSEMBLE**

- Les enfants se retrouvent à « l'île aux enfants » pour grandir ensemble, s'épanouir, s'initier à la vie en collectivité. Les enfants handicapés comme les autres, pourront être accueillis au sein de notre multi accueil. Notre projet d'initier l'enfant à la vie en collectivité, c'est aussi l'amener à découvrir et accepter les différences et les particularités de chacun et lui proposer un monde ouvert où l'exclusion est rejetée. Le handicap recouvrant une grande diversité de situations, nous nous engageons à mettre en place un projet individualisé, répondant au plus près à la problématique personnelle de chaque enfant handicapé accueilli.

Certaines règles sont incontournables pour que « l'île aux enfants » reste un endroit où les enfants se sentent en sécurité.

Il ne faut pas oublier que l'enfant imite l'adulte. Ce dernier doit donc respecter les mêmes règles que les enfants s'il veut être cohérent face aux enfants.

Notre rôle d'adulte est d'aider les enfants à exprimer leur désaccord ou leur colère par d'autres moyens que la violence.

D'autres règles doivent être amenées avec plus de souplesse afin, notamment de proposer un temps d'adaptation aux nouveaux venus (façon de se tenir à table, ne pas réveiller les autres pendant la sieste...)

Outre que ces « règles du jeu » sont inhérentes à la vie en collectivité, elles participent également à l'apprentissage inévitable de l'interdit et d'une certaine forme de frustration provoquée par la confrontation à cet interdit.

Il est toutefois important que cet interdit soit justifié aux yeux de l'enfant afin qu'il puisse progressivement l'intégrer et l'accepter. Tout en se mettant à sa hauteur, l'adulte explique à l'enfant tout ce qui le concerne avec des mots, des tons, des sons vrais et justes qu'il peut comprendre dès son plus jeune âge.

L'enfant doit pouvoir se sentir libre de s'exprimer et se sentir entendu. Par ailleurs, le mode d'expression du jeune enfant ne passant pas toujours pas la parole, le professionnel se doit d'avoir une écoute sensible (observation) des besoins exprimés par les enfants, que ce soit physiquement, verbalement ou par son comportement.

La seule limite à l'expression de chacun est le respect de l'autre. Une frustration si elle est fondée et expliquée, si elle a du sens pour l'enfant, elle est structurante.

Exemple : Robert veut absolument le camion de Paul et le désarçonne donc pour prendre l'objet convoité... Robert était frustré...mais maintenant Paul l'est à son tour...

Notre rôle est d'expliquer à l'un que même si ce camion lui fait très envie, il n'a pas le droit de l'arracher à l'autre. C'est frustrant certes, mais cela veut dire aussi que quand son tour viendra d'avoir ce beau camion, personne n'aura le droit de lui prendre de force.

Par ailleurs, les professionnelles devront estimer le degré de leur intervention dans les conflits des enfants ; vivre avec les autres, c'est aussi apprendre à se positionner par rapport aux autres, y compris en s'opposant. A ce titre, nous veillerons à ne pas systématiquement nous interposer entre deux enfants. Le rôle de l'adulte n'est pas d'empêcher les enfants de rentrer en conflit, mais de les aider à régler le problème autrement que par l'agressivité.

De plus, il est important de nuancer notre intervention; si une action peut être qualifiée de « bonne » ou « mauvaise » en aucun cas l'enfant lui-même ne doit être identifié à son action. Au lieu de dire, « tu n'es pas gentil... » Disons plutôt : « je ne suis pas d'accord » ou « c'est interdit de... parce que... »

### **3/ MENER L'ENFANT SUR LE CHEMIN DE L'AUTONOMIE**

L'autonomie s'appuie sur plusieurs éléments :

- La mise en place de repères spatiaux qui permettent aux enfants de s'approprier les lieux. Concrètement cela signifie une certaine stabilité dans les aménagements. Par exemple, un endroit a été déterminé pour le rangement des livres. Un enfant qui peut trouver facilement son livre préféré dans un endroit qu'il connaît peut ainsi se construire une routine rassurante.

- La vigilance à ce que la sécurité physique des enfants soit assurée : aider un enfant à devenir autonome, c'est lui donner les moyens de découvrir le monde avec l'assurance de ne pas se mettre en danger. Cela implique bien sûr une réflexion constante quant à l'aménagement des locaux.

- Cela passe aussi par un travail pédagogique consistant à aider l'enfant à mesurer les risques qu'il prend. Pour cela il est important de laisser l'enfant à l'initiative de ses actes. Par exemple, on n'assoit pas un enfant qui ne sait pas le faire par lui-même. On ne le met pas sur un camion dont il ne sait pas descendre. Inversement, on ne l'empêche pas de monter sur le toboggan mais on le laisse vivre ses expériences en le prévenant des risques qu'il prend éventuellement, en l'accompagnant, en le guidant dans les passages critiques et on le rassure, on le console s'il est tombé.

Le rôle de l'adulte n'est pas de l'empêcher de prendre des risques mais de lui permettre d'entreprendre dans un contexte sécurisant matériellement et psychologiquement. Notre projet s'appuie fortement sur la confiance faite aux enfants et à leurs compétences. A nous de leur proposer les outils pour mettre ces compétences en œuvre.

- On veille donc à la taille, la stabilité des éléments, aménagements mis à leur disposition, pour que les enfants puissent s'en saisir sans danger, et le plus souvent possible sans intervention de l'adulte.

- Il nous faut trouver un équilibre entre ce que l'on a envie de laisser faire aux enfants et ce que les enfants peuvent ou veulent faire seuls. Cet équilibre est variable en fonction de l'évolution motrice, du goût du risque de chaque enfant.

- Il ne faut pas oublier que les limites posées par les adultes favorisent aussi l'autonomie de l'enfant; dire non à un enfant, c'est d'abord le traiter comme une personne et c'est aussi lui permettre de comprendre qu'il peut dire non à son tour. C'est l'une des clés de la relation à l'autre.

Par ailleurs, il est important d'expliquer et de nuancer ce NON : parce que c'est dangereux, parce que ça peut faire mal à un autre enfant, parce que ça abîme le matériel... et surtout pas parce que l'enfant serait « vilain ». Il est possible de critiquer l'acte (positivement ou négativement) mais pas l'enfant qui l'accomplit.

### **4/ OFFRIR AUX ENFANTS UN ESPACE POUR JOUER :**

#### **A/ L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE :**

L'espace du multi accueil est bien entendu aménagé en fonction de la taille, de l'âge et des besoins des enfants. La salle principale s'ouvre à divers coins :

- un coin repas

- un coin lecture qui est aussi un espace d'échanges où adultes et enfants se regroupent pour des temps de chants et comptines.

- un espace séparé par des barrières réservées aux bébés, leur permet de se mouvoir en toute sécurité, à l'abri des jeux et déplacement des plus grands. Les bébés installés sur des tapis ont des jeux à leur disposition afin qu'ils puissent les attraper et les manipuler s'ils le désirent. Cette installation leur permet de découvrir leur corps et leur environnement sans entrave, dans une grande liberté de mouvement.

- un coin piscine à balles, cuisine, poupée, garage, animaux de la ferme...

Au sein de cet espace commun, les enfants sont libres de passer d'un coin à un autre. Les enfants doivent pouvoir s'approprier ces espaces : cela nécessite qu'ils soient d'un accès facile et dont chacun respecte les règles. Par exemple, les enfants plus grands peuvent venir dans l'espace bébé, mais seulement pour des jeux calmes.

Hormis les jeux libres, plusieurs activités sont proposées et les enfants sont libres de participer ou non à chacune d'elles.

Les enfants peuvent se retrouver en petits groupes dans la salle de motricité autour d'activités variées comme la motricité, l'éveil musical, des jeux de manipulation (sable, eau, semoule...) ou la salle d'accueil pour les activités manuelles : peinture, collage, pâte à modeler, gommettes...

Ces différentes pièces permettent de séparer les enfants en fonction de l'intérêt de chacun ou par groupe d'âge car ils ont globalement des besoins différents.

En effet, les enfants qui sont dans une période « d'explosion motrice » : la marche se met en place, ils adorent grimper, porter, tirer, pousser. Ils découvrent aussi le plaisir de faire semblant (coin dînette par exemple). De nombreux jeux sont à leur portée pour qu'ils puissent les choisir eux même. A cette période, la vie de groupe s'installe peu à peu, et les enfants restent peu de temps sur une même activité, vite attiré par autre chose.

En grandissant, les enfants ont des jeux de plus en plus structurés, construits, qui peuvent durer longtemps. Par exemple, ils peuvent décider de construire un zoo avec des cubes en guise d'enclos, dans lesquels ils installeront des animaux. Quand ils entreprennent de tels jeux, ils ont besoin de temps et de tranquillité, ce qui n'est pas possible si les enfants plus jeunes viennent courir dans la pièce, ou défaire l'installation mise en place. Ils jouent également à des jeux contenant des éléments fins qui pourraient être ingérés par les plus jeunes.

Séparer les enfants par groupe d'âge permet de leur proposer des activités variées, adaptées à leurs âges. Par ailleurs, les enfants peuvent aussi se retrouver dans le même espace sans pour autant être obligé de jouer ensemble (jeux d'encastrement, loto...). Cependant, il est important d'apprendre à respecter le jeu des autres : un enfant ne peut pas prendre le jeu d'un autre sans lui demander, ne pas détruire la tour qu'un autre vient de construire et on range tous ensemble pour garder un endroit agréable à vivre et pour pouvoir trouver un jeu sans avoir à faire des recherches archéologiques. Le rangement et le roulement des jeux sont importants : trop de jeux nuisent au jeu, pas assez de jeu génère passivité, ennui...Le roulement des jeux à disposition doit se faire dans la journée mais aussi régulièrement dans l'année.

- Les enfants profitent également de l'espace extérieur où ils peuvent grimper, courir, sauter, faire du vélo, du toboggan. Nous leur proposons également diverses activités de manipulation comme le bac à sable où des jeux d'eau où l'enfant pourra patauger à souhait, remplir, vider, éclabousser...

## **b/ROLE DE L'ADULTE**

Il ne faut pas confondre «activité» et «activisme».

La journée de l'enfant au multi accueil est composée de différents moments qui représentent tous des activités d'égale importance dans le développement harmonieux d'un enfant : dormir, manger, jouer, ne rien faire...La collectivité est un lieu de vie, où apprendre à vivre avec les autres est déjà un travail de chaque instant.

Ne «rien faire» selon les adultes, c'est pour l'enfant écouter, regarder, observer....donc apprendre. Le matériel et les activités se doivent d'être adaptés en fonction de l'âge de façon à éviter de le mettre en échec. Là encore, un équilibre doit être trouvé : ne pas tout réussir au premier essai peut être un moteur de l'apprentissage, ne jamais réussir une activité trop difficile peut être un frein.

L'enfant doit aussi avoir le choix. Exemple : les jeux d'encastresments, c'est bon pour les enfants. Oui, mais si un enfant n'a pas envie de faire d'encastresments, il grandira quand même harmonieusement.

Dans un même ordre d'idées, une croissance harmonieuse n'obéit pas à un schéma linéaire, identique pour tous. Chaque enfant évolue à son propre rythme, avec des centres d'intérêts qui ne sont pas les mêmes pour tous, avec une personnalité qui se dessine très tôt dans la vie du tout petit. Notre projet parle du respect de l'individualité de l'enfant, c'est ce respect qui s'exprime en laissant chaque enfant évoluer sans être identifié comme « en avance » ou « en retard » par rapport aux autres. L'enfant grandit pour lui.

Même si les jeux où les activités dites éducatives peuvent présenter un aspect pédagogique intéressant, il ne faut cependant pas perdre de vue que l'épanouissement de l'enfant et son plaisir sont plus importants qu'une accumulation de connaissances et de stimulations. Un enfant apprend autant et peut s'amuser beaucoup en accomplissant lui même les gestes de la vie quotidienne; délayer ses chaussures pour les ôter, se laver les mains, mettre une clé dans une serrure.

-Au niveau des jeux libres, le rôle de l'adulte est d'observer pour aménager l'espace en plaçant à disposition des jeux adaptés. Les professionnelles veillent à être ATTENTIVES à chacun. Cela suppose qu'il y est toujours un adulte, assis, disponible, soutenant par le regard et la parole.

-L'enfant doit pouvoir prendre du plaisir, expérimenter, tâtonner pour comprendre donc apprendre. S'il détourne le jeu, c'est qu'il y trouve un intérêt. Il faut réfléchir à nos attentes d'adulte qui sont différentes de celles de l'enfant. Ce qui est constructif pour le jeune enfant, c'est la démarche, plus importante que le résultat obtenu. Il nous faut donc éviter d'intervenir de façon hâtive, laisser de la liberté dans le jeu, les activités et répondre aux sollicitations, notamment par la parole, tout en laissant l'enfant découvrir, trouver lui-même les solutions.

L'observation est donc essentielle pour permettre à l'adulte de s'adapter aux réels besoins de l'enfant mais aussi proposer des activités au moment opportun : fonction du rythme ex : lecture avant de dormir, ou motricité le matin..., fonction de la météo, des compétences de chaque professionnelle et du groupe d'enfants présents (affinités, personnalités, envie du moment...)

Par ailleurs les activités et jeux proposés doivent permettre à l'enfant d'explorer, de découvrir et de développer sa créativité, son imagination. En prenant conscience de ce qu'il sait faire il acquiert sa confiance en lui.

Sur le plan psychomoteur : entre 0 et 3 ans, l'enfant découvre progressivement son corps, ses possibilités psychomotrices et développe son sens de l'équilibre.

A cet effet, des activités de motricité ainsi que les jeux extérieurs (vélo, trotteur, toboggan, ballon ...) lui permettront d'évoluer à son propre rythme.

La motricité fine ne sera pas oubliée avec les activités manuelles ; dessin, peinture, découpage, collage, pâte à modeler, pâte à sel... et la manipulation d'objet divers.

Quant aux bébés qui, en l'espace de quelques mois réalisent l'incroyable exploit de passer de la position allongée à la station debout, on favorisera un espace approprié où ils pourront se mouvoir en toute sécurité.

Quelques que soit l'âge, les activités et jeux permettant les expériences sensorielles seront privilégiés :

- tactiles : expérimentation et différenciation des matières, des formes (peluches, jouets en

- Plastiques dures, mou, tapis et tableau d'éveil...)
- sonores : hochets, instruments de musique, chant, comptines.
- olfactives et gustatives : sentir, goûter divers aliments
- visuelles : formes et couleurs des jouets, du matériel.

## II/ ACCOMPAGNER LES PARENTS DANS LEUR FONCTION PARENTALE

Il est préférable de téléphoner afin d'avoir un rendez-vous avec la responsable pour toutes informations et pour l'inscription.

- Pour tous **renseignements**, le règlement sera fourni aux parents. La responsable pourra orienter les parents vers un autre mode de garde si la structure ne peut répondre à leurs besoins. Ex : horaires inadaptés, tarif...La responsable du rampe (relais assistantes maternelles parents enfants) étant présente dans les locaux de C.A.S.C.AD.E., elle peut recevoir les parents sur rendez vous

### A/ INSCRIPTION :

Le premier contact avec la responsable lors **de l'inscription** est particulièrement important aussi bien pour l'enfant que pour ses parents. Les documents administratifs sont alors un support d'échanges en ce qui concerne l'enfant mais c'est aussi un moment d'écoute où les parents doivent pouvoir poser des questions et exprimer leurs besoins, leurs attentes, leurs choix, leurs peurs...Ce temps permet également de prendre connaissance du projet pédagogique, du fonctionnement, mais aussi du déroulement et de l'intérêt de l'adaptation pour l'enfant qui devra être planifié en amont en fonction de son rythme et besoins, des disponibilités des parents et de l'organisation de la structure.

### B/Adaptation « à la carte » et séparation:

Afin que l'enfant se sente en sécurité, La période **d'adaptation** est nécessaire à l'accueil de l'enfant dans la structure.

La première fois l'enfant est accueilli avec un de ses parents. Une des professionnelles sera désignée référente de l'enfant et veillera à être particulièrement disponible, ATTENTIVE pour les accueillir. Une fiche sur les besoins de l'enfant sera remplie. Le rôle du professionnel est d'observer, d'écouter, d'entendre les souhaits des parents tout en apprenant à connaître l'enfant, sa personnalité, ses besoins. C'est un temps où chacun s'approprie, un temps de rencontre et d'observation réciproque. Pour les parents, il est bien sûr essentiel de faire connaissance avec les personnes à qui ils confient leur enfant. Le temps d'adaptation doit permettre de nouer des liens de confiance et de sécurité.

Ensuite, les familles laisseront l'enfant de manière progressive, mais surtout en fonction des besoins, du rythme et **de la capacité de chaque enfant et parent à vivre la séparation**. Le planning sera donc réajusté au fur et à mesure des temps d'accueil.

Pour le bien-être des enfants, nous incitons les parents à nous laisser l'enfant sur 2 ou 3 temps d'accueil très courts (entre 10 minutes et une demi-heure au début). Ces premières séances sont gratuites. Par la suite, le temps de présence de l'enfant augmente progressivement

L'adaptation se déroule dans la pièce principale si l'enfant marche, dans le coin destiné aux bébés si l'enfant ne marche pas.

-**La séparation** du matin et les retrouvailles du soir sont des moments particulièrement importants pour l'enfant et les parents. Ils jouent un rôle important dans la façon dont se déroulera le temps de présence à « l'île aux enfants ».

A l'arrivée, il faut prendre suffisamment de temps pour échanger sur ce qui se passe à la maison et inversement sur la journée de l'enfant au multi accueil. Ces échanges permettent de créer une relation de confiance que l'enfant ressent. Nous incitons aussi les parents à dire au revoir à l'enfant. Avec eux, nous lui expliquons les raisons de sa venue et le temps qu'il va rester. Certains enfants vont rentrer facilement, d'autres ont **besoin des bras de l'adulte ou de mots rassurants**.



**C/ l'accompagnement des familles au quotidien** : il nous paraît important de travailler au sens d'une relation de confiance, c'est à dire de reconnaître chaque parent dans son rôle éducatif afin de créer un partenariat parent /professionnelle avec et pour l'enfant.

C'est en leur accordant notre confiance que parent et enfant auront confiance en nous. Les transmissions permettent d'échanger des informations du quotidien, de partager des observations, interrogations, anecdotes, des émotions ... Différents thèmes peuvent être abordés : l'alimentation, le sommeil, le jeu, la relation aux autres... Les échanges permettent aux professionnelles de mieux connaître et comprendre enfant/parent et donc d'adapter son accompagnement dans la continuité. Les transmissions sont notées chaque jour dans un cahier. Ils permettent aux parents d'avoir une idée du vécu de son enfant pendant la journée et d'instaurer une réelle collaboration autour de celui-ci.

Des difficultés éventuelles peuvent également être observées. Les réunions mensuelles doivent permettre à l'équipe d'échanger et de réfléchir aux actions à mettre en place.

Pour accompagner l'enfant, L'équipe sera ATTENTIVE afin de respecter ses besoins et les souhaits de chaque famille, dans sa singularité, tout en prenant en compte et en rappelant parfois les contraintes liées à la collectivité (règlement, organisation, respect du calme...)

Nos observations quotidiennes, en pointant les progressions de l'enfant par exemple, sont particulièrement importantes pour transmettre aux familles les compétences uniques et personnelles de LEUR enfant. Ce regard positif mais aussi centré sur le bien-être de l'enfant permet d'aller vers une relation de confiance parent/professionnelle/enfant.

Nous veillerons à respecter les choix des parents, encourager leurs compétences. Notre rôle est de les rassurer et les soutenir tant dans leurs pratiques éducatives que dans les difficultés rencontrées. L'idée n'est pas de prescrire des manières de faire mais d'aider à ce que la relation parent enfant se développe de façon harmonieuse. L'équipe s'efforcera donc de susciter le questionnement plutôt que de donner des réponses et des conseils. Dans la plupart des cas, les parents possèdent déjà les réponses aux questions éducatives qu'ils se posent.

Le multi accueil n'est pas uniquement un mode de garde, mais c'est aussi un lieu d'accueil de rencontres et d'échanges. Chaque parent doit pouvoir se sentir compris et trouver sa place. Cela passe bien sûr par le respect de la différence, notre disponibilité, mais aussi par une démarche d'ouverture et d'ATTENTION à l'autre.

Il y a une barrière dans l'espace d'accueil ce qui ne favorise pas l'envie d'accompagner son enfant dans la pièce. A nous professionnelles, d'amener les parents à rentrer parfois afin de passer un petit temps avec l'enfant et /ou discuter avec les professionnelles.

- Nous organisons régulièrement des goûters ou petites animations diverses avec les familles notamment lors d'événements particuliers (noël, pâques...) mais aussi pour les anniversaires des enfants.

- Un tableau d'affichage permet aux parents d'être informés des spectacles, soirée débat en lien avec la petite enfance mais aussi des divers projets de la structure.

Notre rôle est également d'orienter les familles vers les spécialistes concernés. (PMI, assistante sociale, médecin...). La structure a depuis toujours le souhait de travailler en partenariat, tout d'abord et principalement avec les familles des enfants accueillis.

Si les parents ont des idées, des projets, des talents cachés où reconnus à nous faire partager...

Si ils souhaitent nous accompagner pour des sorties (bibliothèque, école ...) ils seront bien sûr les bienvenus.

Les parents peuvent bien sûr prendre rendez-vous avec la responsable dès qu'ils le souhaitent

-L'enfant a aussi besoin de s'ouvrir vers l'extérieur, de rencontrer d'autres lieux, d'autres personnes. C'est pourquoi l'équipe favorise les rencontres avec d'autres professionnels (puéricultrice, assistants sociaux, institutrices, bibliothécaire, animateurs...) et tente d'instaurer divers projets en ce sens.

### **III/MAINTENIR ET DEVELOPPER LE PARTENARIAT**

#### **a - Le partenariat interne :**

Le multi accueil est un service de C.A.S.C.AD.E., ce qui signifie que certains professionnels sont installés soit dans les mêmes locaux où interviennent ponctuellement. Des rencontres régulières sont instaurées, ayant pour objectif de réfléchir, d'étudier les moyens à mettre en place pour répondre au mieux aux demandes des familles et améliorer ainsi le service rendu.

Nous favorisons donc la mise en place d'échanges, de projets communs :

- Le Centre de loisirs et les mercredis récréatifs proposent un accueil à partir de 3 ans. Nous réfléchissons au lieu qui est le mieux adapté, en fonction de chaque enfant et des demandes des familles. Un lien est ainsi maintenu entre le centre de loisirs et le multi accueil, renforcé par des projets ponctuels de passerelle entre ces deux services.

- Le service social est composé d'assistants sociaux, d'une éducatrice de prévention, d'une puéricultrice et une conseillère en économie sociale et familiale. Ces professionnels présentent la structure aux familles qu'ils suivent et nous nous rencontrons régulièrement (environ une fois tous les deux mois) pour évoquer ces situations et aménager l'accueil de l'enfant afin qu'il soit le plus favorable possible.

- le relais assistantes maternelles/parents/enfants : nous travaillons en collaboration pour permettre à chaque famille de trouver un mode de garde adapté (collectif ou individuel) mais aussi pour mettre en place des projets communs : spectacle, formation, ateliers.

#### **b- le partenariat externe :**

##### **La commission petite enfance :**

Créée en septembre 2003, elle regroupe à la fois des élus, des professionnels de la petite enfance, des partenaires financiers et des usagers (parents, assistantes maternelles) concernés par les structures financées par le Contrat enfance et jeunesse (C.E.J.), à savoir le multi accueil et le centre de loisirs.

Ces personnes se retrouvent régulièrement pour proposer et mettre en place divers projets pouvant entrer dans le cadre du contrat enfance et jeunesse.

Un comité de pilotage, composé d'élus de la communauté de communes et de représentants de la CAF et de la MSA se retrouve une fois par an pour valider ou non les projets proposés par la commission petite enfance.

##### **- L'intégration des enfants à l'école maternelle :**

La structure accueille les enfants âgés de 3 mois à 4 ans, ce qui signifie que ces enfants seront scolarisés dans un avenir plus ou moins proche ou qu'ils sont entrés à l'école récemment.

Il semble donc intéressant que ces structures puissent collaborer, en favorisant la transition entre le multi accueil et l'école maternelle, en préparant au mieux les enfants à cette grande étape de leur vie qu'est l'entrée à l'école.

Le multi accueil est déjà en lui-même, un mode de préparation à l'école maternelle puisque l'un de ses objectifs est de sensibiliser les enfants tout doucement à la vie en collectivité. L'enfant rencontre d'autres enfants, d'autres adultes, se retrouve confronté à différentes règles de vie en collectivité, ce qui participe à sa socialisation.

Cependant, l'école maternelle est un lieu avec des objectifs différents qui sont globalement de préparer l'enfant à son entrée à l'école primaire et donc à la lecture et l'écriture. Par ailleurs,

l'institutrice est souvent seule pour un groupe de 20 à 30 enfants, ce qui nécessite une autonomie de la part de chacun. Il semble donc nécessaire d'ouvrir les enfants vers la vie de l'école, en utilisant le multi accueil comme une « transition en douceur » entre la famille et l'école.

Le but est de permettre aux enfants de découvrir ce qui sera leur nouveau lieu de vie, de nouer des liens avec des enfants de la petite section de maternelle, avec une maîtresse et un groupe d'enfants plus nombreux. Pour ce faire, il est intéressant d'organiser, grâce à un travail d'équipe, des visites et des rencontres pour les enfants en âge de fréquenter l'école maternelle. Dans les mois précédant l'entrée de l'enfant à l'école, l'adaptation se fait sur plusieurs demi-journées. Il sera ainsi plus facile pour l'enfant de s'intégrer lors de la rentrée des classes.

#### - L'éveil à la lecture :

Pour le jeune enfant, le livre favorise sa socialisation, aide à la séparation, permet de développer l'imaginaire et favorise le contact avec le langage oral et écrit.

Au multi accueil, les enfants disposent en permanence d'un « coin livres », qu'ils peuvent exploiter quand ils le souhaitent. Certains enfants nous sollicitent régulièrement pour leur raconter des histoires, mais les albums se consomment vite et les enfants connaissent désormais certaines histoires par cœur.

Il est donc important d'offrir aux enfants la possibilité d'exploiter la bibliothèque qui est un lieu très riche, à la fois par la variété de livres dont il dispose, mais aussi parce que c'est l'espace le plus propice à la lecture, à condition que le groupe reste limité, afin de répondre aux attentes de chacun. Nous y accompagnons un groupe d'enfants un jeudi sur deux, de 10h15 à 11h30 environ.

Par ailleurs, il est intéressant d'amener les enfants à choisir un livre qu'ils pourront ramener à « l'île aux enfants » afin de varier les ouvrages à disposition, mais aussi pour favoriser les échanges entre les enfants ayant vécu la séance, et les autres enfants.

## VI/ REUNIONS

- Une réunion mensuelle de 2 heures a lieu entre les professionnelles du multi accueil. Celle-ci permet d'échanger et de réfléchir ensemble à l'accueil des enfants, à l'organisation, aux aménagements, afin de mettre en place un accueil cohérent et de qualité.

- Une réunion mensuelle de 3 heures regroupant tous les secteurs de C.A.S.C.A.D.E.

- le multi accueil est fermé 1 fois par trimestre pour journée pédagogique : une réunion de travail sur le projet social le matin (regroupant tous les secteurs de C.A.S.C.A.D.E.) et une réunion multi accueil l'après-midi pour travailler à la mise en œuvre du projet pédagogique et/ ou sur différents projets.

## Conclusion :

- Au quotidien, le projet propose un cadre et des repères auxquels les professionnelles peuvent et doivent se référer afin de suivre une « ligne de conduite » commune et cohérente avec les enfants et les familles. C'est une orientation, il doit laisser toute la place au questionnement. Il sera réajusté régulièrement et évalué par un travail commun entre les différents membres de l'équipe. L'évaluation (2018) s'effectuera lors des bilans des réunions mensuelles et trimestrielles, grâce à différents outils : observation et grilles d'évaluation notamment.

Merci à toute l'équipe de professionnelles : Maria, Aurore, Gaëlle, Brigitte, Sélène, Anita et Marie, pour leur motivation à construire ce projet.

Merci à toutes pour ces riches échanges, observations, propositions, réflexions...

## JOURNEE TYPE

Afin de proposer un cadre stable et cohérent, une journée type est ici proposée mais les horaires doivent rester modulables de façon à rester à l'écoute du rythme des enfants.

Pour des questions d'organisation et de rythme régulier (élément stabilisateur pour l'enfant) certains horaires doivent rester plus ou moins fixes : horaires des repas, sorties en groupe, éviter les arrivées et départs des enfants pendant le repas et le goûter (entre 12h et 13h et entre 16h et 16h30).

D'autres par contre, doivent pouvoir se gérer dans la souplesse : horaires d'arrivée et de départ, horaires de sieste (directement lié au rythme propre de l'enfant et à sa capacité à s'endormir loin de ses parents).

### **De 8h00 à 9h30** : accueil

Cet horaire à son importance pour permettre à la fois aux arrivants d'être bien accueillis et aux enfants déjà présents de ne pas être trop souvent dérangés dans leurs activités par les allers et venues de ceux qui arrivent. Par ailleurs, c'est parfois assez douloureux pour certains de voir partir leur parent et chaque séparation a tendance à réactiver cette tristesse.

### **De 8h00 à 9h00** :

- accueil des enfants (sous réservation)
- communication des informations concernant l'enfant (heure de réveil, petit déjeuner, change, état général...) à l'oral et sur le cahier de transmissions
- organisation et aménagement des chambres

### **De 9h00 à 9h30** : Accueil des autres enfants

### **A partir de 9h30** Organisation des groupes et des activités

### **Vers 11/11h30** - repas des bébés

- rangement des jouets avec les enfants
- change et lavage des mains
- départ échelonné des enfants (du matin) et transmissions

### **11h30** : temps de transition : lecture, danse...

### **12h** : départ des enfants (du matin) et transmissions

Repas des grands

### **Vers 12h45** : temps de transition : lecture, comptines... suivi du change

### A partir de 13h – départ des enfants (matin + repas) et transmissions

- préparation à la sieste
- repas des bébés/grands

### **13h30** : - Accueil des enfants de l'après midi et organisation des activités

### **Vers 15h** : réveil échelonné des enfants suivi du change

### **15h30** : goûter des bébés

### **16h** : goûter des grands

### **16h30- 17h15** : -changes

-Suite des activités

- départ échelonné des enfants et transmissions

**17h30- 18h** : Départ des enfants (sous réservation)

Afin d'assurer à l'enfant un départ de qualité, l'équipe souligne l'importance d'un temps d'échange avec les parents qui viennent chercher leur enfant. Pour permettre cet échange, il est souhaitable que le parent arrive au plus tard 10 minutes avant la fermeture effective de la structure, ces quelques minutes étant consacrées, une fois tous les enfants partis, au rangement du multi accueil

**18h** : Fermeture de la structure